

Développements macroéconomiques récents

En 2021, l'économie a amorcé sa reprise, en partie grâce au Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré, avec une croissance de 6,1 % contre 1,3 % en 2020. Cette dernière a été tirée par la reprise du secteur extractif, de la construction et de l'activité commerciale liée à une forte demande, ainsi que des services de transport. Elle s'est ralentie dans l'agriculture avec une croissance de 4,6 % en 2021, après une hausse fulgurante de 23,4 % en 2020. Du côté de la demande, la croissance a été soutenue par la consommation finale et la reprise de l'investissement. L'inflation s'est établie à 2,1 % en 2021. Le ratio des créances douteuses est passé de 13,3 % en décembre 2020 à 12,9 % en juin 2021. Malgré les dépenses liées à la reprise, le déficit budgétaire s'est réduit en 2021 en raison de l'augmentation des recettes fiscales – 17,6 % du PIB en 2021 contre 16,7 % en 2020. Le déficit budgétaire de 5,9 % du PIB en 2021 a été financé par une accumulation de dettes tirées sur des prêts de projets/programmes et des titres publics. Ainsi, la dette publique a augmenté à 73 % du PIB en 2021 contre 68,8 % en 2020, bien que le risque de surendettement reste modéré.

L'amélioration de la demande mondiale a contribué à réduire le déficit des comptes courants, qui est passé de 10,9 % du PIB en 2020 à 10,4 % en 2021, et continue à jouer un rôle important en raison des importations liées aux investissements pétroliers. Avec la pandémie, le taux de pauvreté au seuil de 1,90 \$ par jour est passé de 35,9 % en 2019 à 36,9 % en 2021. Le taux de chômage en 2020 était de 16,7 %, touchant davantage les femmes (26,3 %) que les hommes (9,3 %). L'allocation de DTS de 460,5 millions de dollars a été utilisée pour renforcer le système de santé, soutenir les ménages et stabiliser les prix des denrées alimentaires de base.

Perspectives et risques

Avec les effets de la crise en Ukraine, la reprise devrait se ralentir en 2022 pour atteindre 4,6 % et s'accélérer en 2023 pour atteindre 8,2 %, grâce aux investissements publics et privés et à l'exploitation du pétrole et du gaz prévus en 2023. Le renchérissement du cours du baril et des prix des produits alimentaires entraînerait une hausse de l'inflation à 3,2% en 2022 avant de revenir à 2,2% en 2023. Malgré l'amélioration attendue de la

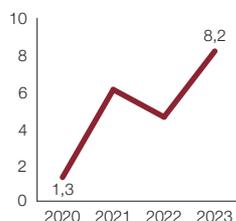
mobilisation des recettes intérieures, les mesures budgétaires pour juguler la crise en cours maintiendraient le déficit budgétaire à un haut niveau à 5,5 % du PIB en 2022 avant une baisse attendue à 4,7 % en 2023. Avec l'augmentation de la facture d'importations du pétrole et des produits alimentaires, le déficit courant devrait s'élargir en 2022 à 13,2 % du PIB, et baisser ensuite en 2023 à 10,7 % du PIB, avec le démarrage des exportations d'hydrocarbures et la réduction des importations liées aux investissements dans les hydrocarbures. Toutefois, une prolongation des effets de la crise ukrainienne, une détérioration des termes de l'échange ou un retard dans la production de pétrole pourraient compromettre davantage la reprise et entraîner une baisse de la demande et une augmentation des vulnérabilités liées à la dette publique.

Changement climatique et options de politiques publiques

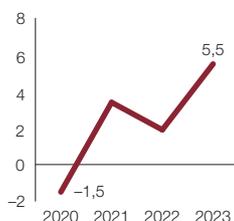
Le Sénégal est 70^e sur l'Indice mondial des risques climatiques 2021 et reste très vulnérable au changement climatique. L'agriculture, la pêche et le tourisme sont les secteurs les plus touchés. En raison de la baisse des précipitations et de la hausse des températures, les risques de sécheresse pourraient augmenter de 20 à 40 % à long terme. De plus, avec l'exploitation des hydrocarbures, les émissions risquent d'augmenter fortement. Chaque année, le pays émet environ 30,8 Mt eqCO₂, dont environ 49 % proviennent du secteur de l'énergie. Les projets carbone ont permis la séquestration de 305 768 tonnes de CO₂ en 2020 contre 252 000 tonnes en 2019. Le Plan Sénégal émergent (2014–2035) a identifié des priorités pour promouvoir la croissance verte.

Le Fonds vert pour le climat a mobilisé 153,4 millions de dollars pour le Sénégal en 2020 pour soutenir la prévention des inondations, la promotion des énergies renouvelables (ER), la gestion durable des terres et la résilience des écosystèmes. Les choix stratégiques à moyen terme portent sur l'augmentation des ER à 30 % de la capacité énergétique totale du pays ; la réduction des GES par l'adaptation et l'atténuation ; et le renforcement des cadres de gouvernance environnementale. Les perspectives de réalisation de l'ODD 13 relatif à l'action climatique restent moroses malgré les efforts du gouvernement, car le taux de mise en œuvre au titre du plan de relance devrait être faible (13,6 % en 2023).

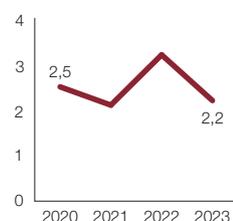
Taux de croissance du PIB réel (%)



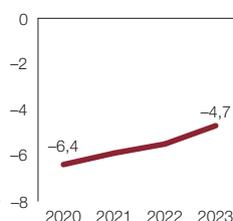
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



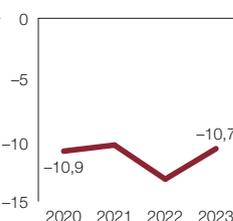
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données datent de avril 2022 et proviennent des autorités nationales; données pour 2021 sont des estimations et données pour 2022 et 2023 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.